

Ainsi que nous l'avons déjà fait voir, le montant des capitaux privés requis pour le plan original était de £1,965,000, le montant prélevé a été de £4,950,900, dont nous retenons maintenant pas moins de £794,000. Si donc la province a augmenté son aide de £900,000, ou moins de la moitié de ses premières avances, nous avons, de concert avec les autres actionnaires, prélevé près de trois fois le montant anticipé dans l'origine.

Suivant le premier plan nous avions à construire 345 milles de chemins de fer. D'après le plan qui a été réalisé, il en a été fait ou sera fait cette année 40 milles au-dessous de Québec et 445 de Montréal à Stratford, joints à des dépenses considérables sur le pont Victoria ainsi que le déboursé de £900,000 sur la ligne de Montréal à Portland. Ainsi donc, bien loin qu'il y ait juste raison de nous accuser d'avoir manqué à remplir nos engagements envers la province, nous pouvons justement nous prévaloir d'en avoir fait plus que l'on ne se proposait d'abord; et s'il s'en est suivi du désappointement, nous en avons au moins notre part.

Nous désirons, maintenant, parler d'une manière plus particulière de nos rapports avec la compagnie en vertu de nos contrats. Nous ne demandons point à être déchargés de ces contrats; mais nous pensons que, toutes choses considérées, la justice exige que l'on ne nous reproche point d'avoir manqué à nos engagements, soit tacites soit exprès envers la province ou la compagnie, à moins qu'on ne le prouve clairement.

En attaquant cette partie du sujet nous désirons rappeler à l'attention du public que le montant de l'aide provinciale accordée à la compagnie du grand Tronc de chemin de Fer était de..... £3,111,500

Les montants suivants avaient été accordés par l'entremise de M. Hincks, avant nos rapports avec le gouvernement, savoir:

Le chemin de fer du St. Laurent et de l'Atlantique..... £467,500

“ “ Québec et Richmond. 250,000

Et le montant de l'aide accordée, durant la dernière session, n'était pas pour des travaux dans lesquels nous étions le moins du monde intéressés, mais pour remplacer des capitaux originairement destinés à nos travaux, et enlevés à ces travaux pour compléter les